

Image not found or type unknown



Offre d'achat d'un maison

Par **chantraine74**, le **14/04/2014** à **16:53**

Bonjour,

Le vendeur passe une annonce (fixe le prix) pour vendre sa maison.

L'acheteur (moi) visite et fait une offre d'achat(montant fixé par l'annonce)suite à la demande du vendeur.

Le vendeur repousse sa réponse vis à vis de mon offre et continu les visites.

Le vendeur attend de vendre sa maison au plus offrant(plus chère que son prix fixé).

Le vendeur a t'il le droit de procéder de cette façon ?